

BILAN FLAVESCENCE

SECTEUR DE BRANNE
SECTEUR DE CREON
SECTEUR METROPOLE
SECTEUR DE LIBOURNE

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

« J'ai participé à la journée de formation et de prospection du GDON. Ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai pu voir les différents symptômes sur différents cépages. Puis, on a pu prospecter pendant toute une matinée sur de nombreuses parcelles, voir de nombreux pieds avec un maximum de cas différents. C'est la meilleure façon pour apprendre ce qu'est la flavescence dorée et donc il faut venir pour apprendre, voire combattre la maladie. »

Pascal PEYVERGES
Viticulteur à Casseuil

RETOUR SUR L'ANNEE 2019 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

1 642 hectares prospectés

15 % du vignoble visité

318 pieds de bois noir sur
174 parcelles

9 136 pieds de flavescence dorée sur
452 parcelles

Gros foyers à Ambarès-et-Lagrave, Bassens,
Beychac-et-Caillau, Camarsac, Carbon Blanc,
Carignan de Bordeaux, Croignon,
Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Tabanac

2 parcelles à arracher à Beychac-et-Caillau,
1 à Carbon-Blanc, 1 à Carignan-de-Bordeaux et
1 à Saint-Sulpice-et-Cameyrac

41 % des traitements insecticides économisés
grâce au GDON des Bordeaux

**CAMPAGNE
VITICOLE 2019**
P.2-3

**FOCUS
DE L'ANNEE**
P.3

**BILAN PAR
COMMUNE**
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon



BORDEAUX
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr



FRONSAC
FRONSAC CANON FRONSAC
le jardin secret des bordeaux



CÔTES DE BORDEAUX

CAMPAGNE VITICOLE 2019

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

79 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était supérieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) mais en baisse par rapport à 2018.

Sur l'ensemble des communes, le traitement aduicide d'été a pu être évité sur 9 892 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 395 964 €** sur les communes de vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement aduicide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Artigues-Près-Bordeaux**, **Le Pout**, **Loupes** et **Naujan-et-Postiac** ont été prospectées en quasi-totalité, **Moulon** et **Sadirac** à plus de 50 %. De la flavescence dorée a été trouvée dans toutes ces communes.

Latresne a de nouveau été prospectée à 50 % en raison de pieds de flavescence dorée trouvés pour la première fois. A **Carignan-de-Bordeaux**, une parcelle à plus de 20 % a été détectée en juillet, déclenchant un traitement insecticide immédiat sur la commune.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à **Ambarès-et-Lagrave**, **Ambès**, **Cabara**, **Camarsac**, **Cambes**, **Grézillac** et à **Saint-Louis-de-Montferrand**. Sur les autres communes contaminées, l'infection est constante ou en hausse. Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 81 % des vignes de vos secteurs.

En 2019, 34 % des pieds contaminés (dont 5 parcelles à plus de 20 %) sont sur vos secteurs, qui ne représentent pourtant que 15 % de la surface viticole du GDON des Bordeaux.

Les parcelles contaminées en 2018 ont été prospectées en 2019. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à **Camblanes-et-Meynac** et à **Haux**. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

PROSPECTION ET CONTAMINATION

Sur la carte, en vert, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2019.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2019.

Infection

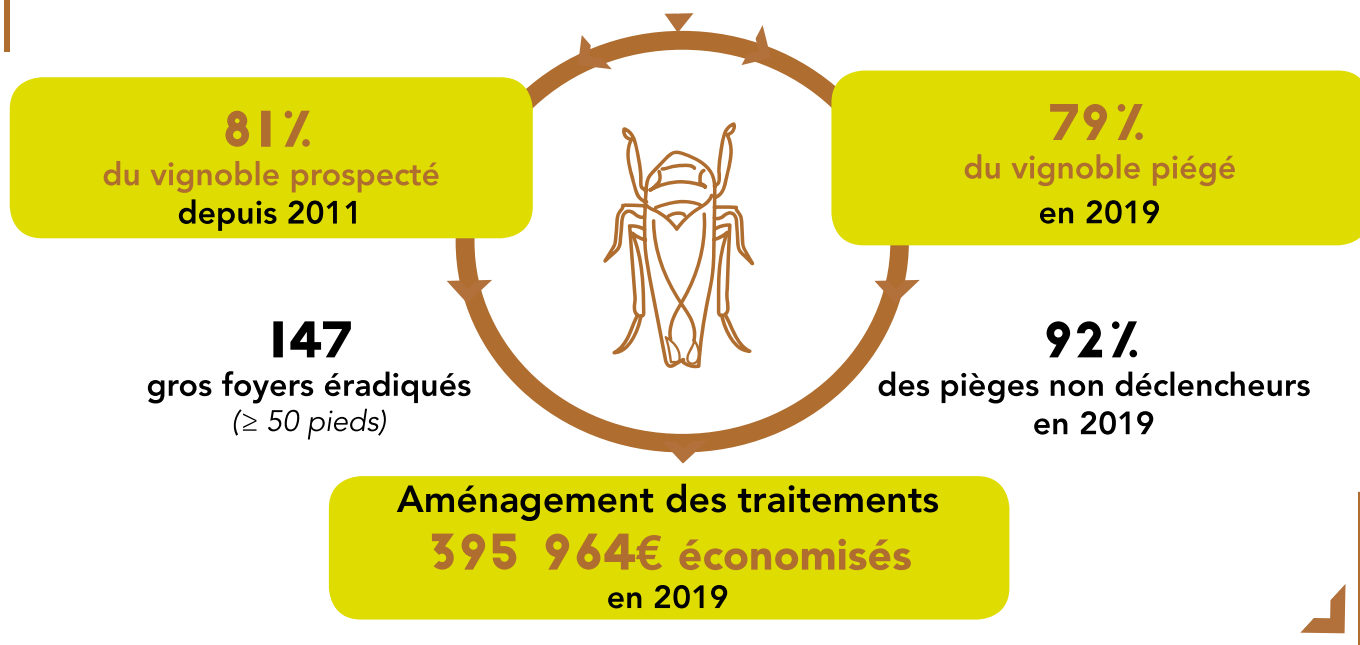
FD en 2019

Prospection 2019

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale



RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage est demandé **avant le 1^{er} avril 2020.**

Ces pieds sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2020.

MALADIES DU BOIS

Le GDON des Bordeaux a rejoint cette année l'Observatoire Régional des Maladies du Bois. Les symptômes d'**eutypiose** et d'**esca** sont quantifiés pour suivre leur évolution chaque année et évaluer leur part dans l'improductivité de chaque parcelle.

Les 218 parcelles du réseau girondin permettent une analyse selon le cépage et l'âge des vignes.

MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vigne. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : **des pieds de vigne ont été peints en vert** cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 75 pieds sans symptôme sur 75 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire.

Tous les prélèvements se sont révélés négatifs.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2019 («Campagne 2019»), en 2018 et 2017 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2019

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2019.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 17 décembre 2019

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
AMBARES-ET-LAGRAVE	3	2	26	1 505 €	28 %	0	236	13	100 %
AMBES	2	2	15	151 €	26 %	0	18	8	100 %
ARTIGUES-PRES-BORDEAUX					100 %	4	5	5	100 %
BARON	11	0	0,1	9 885 €	1 %	1	0	0	100 %
BASSENS	2	1	50		84 %	0	535	35	100 %
BAURECH	7	0	0,1	7 767 €	15 %	0	174	23	100 %
BEYCHAC-ET-CAILLAU	22	3	4	10 487 €	23 %	5	3 907	66	100 %
BLEIGNAC				3 499 €					100 %
BORDEAUX				4 €					0,1 %
BRANNE	2	0	0	1 833 €					100 %
CABARA	5	0	0	11 039 €	5 %	0	31	6	100 %
CAMARSAC	2	0	0	2 395 €	23 %	1	94	8	100 %
CAMBES	4	0	0,3	4 352 €	8 %	0	11	5	100 %
CAMBLANES-ET-MEYNAC	6	0	0,8	6 844 €	1 %	0	0	0	100 %
CAMIAAC-ET-SAINT-DENIS	9	0	0,6	10 442 €					100 %
CARBON-BLANC	1	1	26		42 %	0	551	3	100 %
CARIGNAN-DE-BORDEAUX				3 842 €	3 %	0	253	4	3 %
CREON	4	0	0,8	4 652 €	10 %	1	21	3	100 %
CROIGNON	4	1	3,5		18 %	0	230	10	100 %
DAIGNAC	10	2	1,4	2 365 €	10 %	0	26	8	100 %
DARDENAC	3	0	0	2 654 €	7 %	0	6	2	100 %
ESPIET				7 318 €					100 %
FARGUES-SAINT-HILAIRE				137 €					0 %
GENISSAC	22	0	0,1	23 359 €	1 %	0	0	0	56 %
GREZILLAC	15	0	0,5	11 805 €	2 %	4	1	1	100 %
GUILLAC	7	0	0,1	8 723 €					3 %
HAUX	13	0	0,1	15 081 €	1 %	0	0	0	100 %
JUGAZAN									1 %
LA SAUVE				19 747 €	1 %	1	1	1	100 %
LATRESNE					49 %	4	29	13	100 %
LE POUT				1 017 €	100 %	4	3	2	100 %
LE TOURNE	3	0	0	2 499 €	3 %	0	18	3	100 %
LES BILLAUX	2	1	3	288 €					100 %
LIGNAN-DE-BORDEAUX				7 515 €	0,4 %	0	0	0	0,4 %
LOUPES	3	0	0	3 216 €	85 %	15	15	7	85 %
LUGAIGNAC				8 157 €	1 %	0	0	0	100 %
MONTUSSAN	8	1	0,9	10 887 €	2 %	0	6	2	100 %
MOULON	14	2	2,7	9 080 €	60 %	130	40	9	61 %
NAUJAN-ET-POSTIAC	17	0	0,2	19 561 €	100 %	93	100	24	100 %
NERIGEAN	13	0	0	27 644 €	2 %	0	72	6	100 %
POMPIGNAC				5 279 €					0 %
QUINSAC	7	1	2	2 273 €	1 %	0	3	1	100 %
SADIRAC	9	1	0,7	7 191 €	49 %	10	54	4	100 %
ST-AUBIN-DE-BRANNE	8	0	0,5	18 273 €	15 %	18	125	15	100 %
ST-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	6	1	0,8	4 418 €	10 %	0	40	4	100 %
STE-EULALIE	4	0	0,3	2 712 €	5 %	0	16	5	100 %
ST-GENES-DE-LOMBAUD	5	0	0	5 534 €					100 %
ST-GERMAIN-DU-PUCH	17	2	3,8	29 527 €	9 %	4	123	31	100 %
ST-LEON	5	0	1	9 710 €	9 %	17	8	2	100 %
ST-LOUBES	14	2	1,9	6 093 €	15 %	1	317	55	100 %
ST-LOUIS-DE-MONTFERRAND	2	0	1	2 630 €	37 %	0	18	6	100 %
ST-QUENTIN-DE-BARON	10	0	0	12 026 €	0,3 %	0	4	1	100 %
ST-SULPICE-ET-CAMEYRAC	9	0	0,3	6 950 €	17 %	0	1 873	29	100 %
ST-VINCENT-DE-PAUL	2	0	0	2 495 €	19 %	0	18	8	100 %
SALLEBOEUF	7	1	1	2 443 €	9 %	0	8	1	12 %
TABANAC	7	0	0	13 252 €	8 %	0	124	11	100 %
TIZAC-DE-CURTON					1 %	0	0	0	1 %
TRESSES					1 %	0	0	0	1 %
YVRAC	7	1	1,1	5 408 €	23 %	5	8	7	88 %

	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir Nb de pieds	Flavescence dorée Nb de pieds	Nb de parcelles	Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
TOTAL SUR VOS SECTEURS	333	25	1,7 (moyenne)	395 964 €	15 %	318	9 122	447	81 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 066	139	1,4 (moyenne)	2 174 026 €	10 %	1 862	26 990	1 768	79 %